

Les travaux des OP sur les réalités des exploitations familiales

Marc Gansoré (marc_mistwa@yahoo.fr), Nadjirou Sall (sgFongs@yahoo.fr)

PLUSIEURS ORGANISATIONS PAYSANNES ouest-africaines réalisent actuellement des travaux de suivi des exploitations familiales, pour mieux comprendre leurs situations et cibler leurs besoins d'accompagnement. Ces travaux témoignent des réalités vécues par les agriculteurs ouest-africains, de leurs réussites, leurs difficultés et leurs perspectives.

► Marc Gansoré est le secrétaire général de la Confédération paysanne du Faso (CPF). Créée en Novembre 2002, la CPF est une organisation de producteurs agricoles qui regroupe neuf organisations faïtières au Burkina Faso.

► Nadjirou Sall est le secrétaire général de la Fédération des organisations non-gouvernementales du Sénégal (Fongs). Créée en 1976, la Fongs regroupe une trentaine d'associations membres. Elle est membre du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR).

► Une version plus longue de l'entretien réalisé avec Marc Gansoré est en ligne sur le site d'Inter-réseaux : www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/les-entretiens-d-inter-reseaux/article/entretien-avec-marc-gansore

GDS: La CPF travaille actuellement à la mise en place d'un dispositif de suivi des exploitations familiales (EF) au Burkina. Pourquoi avoir lancé un tel travail ?

MARC GANSORÉ (MG): Le dispositif sur lequel la CPF travaille actuellement répond à trois préoccupations que nous avons depuis quelques années. Nous voulions tout d'abord disposer du maximum d'informations sur les réalités vécues par les EF, car nous avons observé un écart important entre le discours officiel à chaque fin de campagne et ce que nous vivons au quotidien. Ensuite, ce travail doit nous permettre de briser un mythe négatif, partagé par certains, selon lequel l'EF n'arrive pas à remplir sa mission première, qui est de nourrir les populations. Enfin, grâce à ce suivi, nous allons pouvoir mieux cibler les besoins des EF en termes d'accompagnement et appuyer notre plaidoyer sur des données fiables. Car si la CPF est appelée à participer à toutes les concertations liées à la profession agricole, nous devons connaître suffisamment bien les différentes catégories d'exploitations et d'exploitants et pouvoir appuyer notre volonté de voir l'EF être le moteur du développement sur un argumentaire solide.

GDS: Au Sénégal, la Fongs et le CNCR mènent un travail de suivi des EF depuis 2009. Les objectifs sont-ils les mêmes ?

NADJIROU SALL (NS): Tout à fait. Nous avons voulu réaliser un travail approfondi pour mieux connaître la situation actuelle des exploitations familiales sénégalaises, mieux comprendre leur contribution à l'économie nationale et mieux appuyer notre travail de plaidoyer. Nous avons analysé la situation de 711 exploitations familiales, au regard des cinq fonctions essentielles de l'exploitation familiale : production agro-sylvo-pastorale, production non agricole, gestion durable des ressources naturelles, consommation familiale, transmission de connaissances et de valeurs sociales. On a analysé ce que l'exploitation produisait et confronté cette production aux besoins de l'exploitation pour voir si l'exploitation couvrait ou non ses besoins sur toute l'année. On utilise pour cela les « bilans simplifiés » qui constituent également un outil d'animation et d'accompagnement des exploitations familiales.

GDS: Quels ont été les résultats de ce travail ?

NS: À partir de ce travail, nous avons identifié trois types d'exploitations familiales. La première catégorie, ce sont les exploitations familiales qui s'en sortent bien, c'est-à-dire celles qui arrivent à se nourrir et à produire un excédent pour nourrir les autres. Ces ex-

ploitations représentent 10 % de l'ensemble. La seconde catégorie, ce sont les exploitations qui pourraient s'en sortir et contribuer à la satisfaction des besoins nationaux si elles bénéficiaient d'un environnement favorable. Aujourd'hui, elles ne produisent pas suffisamment pour couvrir leurs besoins alimentaires toute l'année et représentent 70 % du total des EF. Enfin, la troisième catégorie est celle des exploitations dont la survie est compromise, car elles présentent des performances agricoles excessivement faibles, un patrimoine limité et un fort endettement. Cette catégorie rassemble 20 % du total des EF. Enfin, il est important de noter que toutes ces exploitations familiales mettent des produits sur le marché.

GDS: Vous voulez dire que les EF de la troisième catégorie ne réussiront pas à se pérenniser ?

NS: Si, certaines pourront survivre, mais pas toutes. Cette question de la sortie de l'agriculture ne concerne pas uniquement la troisième catégorie des EF. Elle est fondamentale et elle doit être abordée. Il y a de moins en moins de terres disponibles et les pressions foncières sont fortes. Il faut être réaliste : on ne peut pas tous continuer à être des agriculteurs. Au sein même des exploitations familiales, des actifs ont d'ailleurs intégré des activités non agricoles. Ce sont sur les EF les plus nombreuses, celles de la deuxième catégorie, qu'il faut centrer les efforts de l'action publique, afin de leur permettre de se développer et de nourrir le pays. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut abandonner ceux qui se trouvent en situation d'insécurité, et qui nécessitent un accompagnement particulier.

GDS: La situation est-elle similaire au Burkina ? Certaines exploitations vont-elles devoir quitter l'agriculture ?

MG: Ce serait une utopie de vouloir garder toute la population agricole dans l'agriculture, et de chercher à l'accompagner vers un modèle d'exploitation plus viable et plus moderne. S'il y avait un déluge aujourd'hui au Burkina, pensez-vous que l'on pourrait sauver tout le monde ? Ceux qui seront sauvés sont ceux qui vont se débattre jusqu'à l'arrivée d'un éventuel secours. L'objectif de notre travail de suivi et de typologie, c'est justement d'identifier les EF qui ont la volonté et le courage d'avancer. Et on remarque aujourd'hui que certaines EF parviennent à émerger. Pour ma part, je suis passé de 6 à 22 hectares, de la daba à la traction animale et je suis en train de motoriser mon exploitation. C'est cette évolution que nous voulons encourager : nous voulons identifier, au sein des EF, celles qui sont disposées à adopter le

paquet technologique et technique nécessaire et qui peuvent innover pour évoluer de façon positive. Il est important également d'accompagner les différentes EF en fonction de leurs besoins propres : quelqu'un qui possède 5 hectares n'a pas les mêmes besoins en équipements, formation, et mise en marché de ses produits que quelqu'un qui en cultive 15. Mais on ne peut pas accompagner tout le monde, on ne peut pas demander à un infirme de courir comme quelqu'un qui a ses deux pieds, c'est impossible. Il en est d'ailleurs de même pour les filets sociaux qui sont actuellement mis en place : ils ne s'adressent qu'à certaines catégories de ménages.

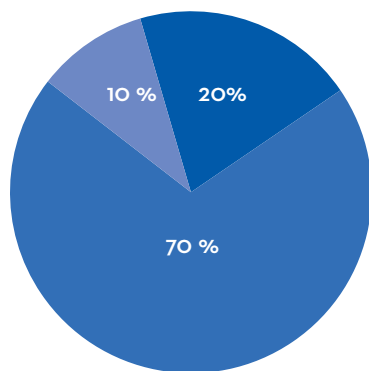
GDS: *Les politiques agricoles doivent-elles accompagner cette sortie de l'agriculture? Comment?*

NS: Une bonne politique agricole doit réfléchir à cette sortie de l'agriculture et à la manière d'accompagner cette sortie pour qu'elle soit la moins douloureuse possible. Elle peut le faire en favorisant les activités non agricoles et leur lien avec le monde rural. Cela passe notamment par la création d'infrastructures en milieu rural : des routes, des pistes, l'électricité, les services sociaux de base (santé et éducation). Il faut aussi investir localement dans les industries de transformation, ce qui permettra aussi de faire en

sorte que la valeur ajoutée à la production agricole bénéficie à la zone rurale. Cette question du travail non agricole est importante et on la retrouve dans les trois catégories d'exploitations. Pour certaines exploitations, l'activité non agricole est devenue l'activité économique majeure, la source principale de revenus.

GDS: *Est-ce aussi le rôle des OP que d'accompagner ces populations en difficulté ou ont-elles vocation à cibler uniquement les producteurs qui ont le potentiel nécessaire pour rester dans le secteur agricole?*

MG: Quoi que l'on en dise, l'aspect social ne peut pas être balayé d'un revers de la main. Nous voulons un développement à visage humain. Nous vivons dans une société qui, par culture, est solidaire, dans laquelle le problème du voisin est aussi le mien, dans laquelle celui qui s'en sort apporte un concours à celui qui a des difficultés. Il est fondamental d'encourager cette forme d'organisation propre à notre société. Au niveau des producteurs agricoles, l'essentiel, je crois, n'est pas de soutenir tout le monde tout azimut, mais de procéder par étapes : d'accompagner ceux qui émergent pour qu'ils puissent apporter leur concours à ceux qui sont toujours en-dessous de leur capacité à produire, afin que ceux-ci parviennent au moins à assurer la sécurité alimentaire de leur famille. Ce



Type 1 : exploitations familiales bien sécurisées

Ces exploitations sont en capacité de se développer et d'accroître la production de richesse : elles disposent de suffisamment de terres, de bétail, d'équipements et de main d'œuvre. Elles dégagent des surplus agricoles et mènent aussi des activités non agricoles.

Type 2 : exploitations familiales assez bien sécurisées

Ces exploitations sont en capacité de se prendre en charge et une partie peut contribuer à la satisfaction des besoins nationaux. Il existe trois sous-types d'exploitations dans ce groupe :

- (1) certaines s'appuient essentiellement (mais pas exclusivement) sur les activités agricoles ;
- (2) d'autres intègrent dynamiques agricoles et non agricoles ;
- (3) d'autres encore vivent principalement d'apports d'activités non agricoles et de l'émigration.

Type 3 : exploitations familiales en insécurité

La survie de ces exploitations est compromise : elles se situent en dessous du seuil de viabilité, avec des performances agricoles excessivement faibles. De plus, elles ont un patrimoine limité et un endettement quasi irréversible.

Typologie des EF au
Sénégal selon leurs niveaux
de sécurité

sera difficile, c'est un travail de longue haleine, mais c'est ce qui fait la beauté de la lutte.

NS : Nous avons pour rôle d'accompagner nos membres, qui sont des EF, dans l'élaboration de solutions adaptées aux situations qu'ils rencontrent. Et de ce fait, notre rôle, c'est aussi de représenter et de soutenir les plus vulnérables. Nous avons trois objectifs généraux. Tout d'abord soutenir nos membres dans l'augmentation de la productivité globale des exploitations familiales. Augmenter la productivité globale signifie augmenter les rendements et la productivité des travailleurs, dans un souci de gestion durable des ressources naturelles et de création d'emplois rémunérateurs et décents. Le second objectif, c'est l'amélioration de la maîtrise de l'espace et des ressources naturelles par les exploitations familiales et leurs organisations. Et enfin, le troisième objectif est de contribuer à la construction d'un tissu économique et social qui améliore les conditions de vie et de travail en milieu rural.

GDS : *D'après les enseignements des travaux de suivi que vous menez, trouvez-vous que les politiques mises en œuvre par l'État ou la Cedeao répondent aux besoins des exploitations familiales ?*

NS : C'est difficile de répondre à cette question. L'État et la Cedeao mettent en œuvre des politiques mais il faut s'assurer que ces politiques accompagnent le mieux possible la transformation des différentes EF, en fonction de leur situation et de leurs besoins. Aider quelqu'un qui est en situation d'insécurité, qui se trouve, symboliquement, au fond d'un puits, ce n'est pas juste lui lancer une corde. C'est l'accompagner tout au long du processus de remontée et de sortie du puits. Les solutions à apporter varient selon les catégories des EF car leurs besoins ne sont pas les mêmes. Pour la première catégorie, il faut s'intéresser à la question du réinvestissement des bénéfices gagnés. Pour la seconde, il faut lever les obstacles empêchant l'EF d'atteindre un taux de couverture de ses besoins égal ou supérieur à 100 %. Et pour la troisième, on est dans des problématiques de survie et de sécurisation des revenus. Les solutions ne sont donc pas les mêmes pour toutes les exploitations et il

est important d'avoir des politiques adaptées à chaque type d'EF. Mais globalement, une bonne politique agricole doit avoir un même objectif : celui d'accompagner la transformation de ces différentes EF.

MG : Le Burkina n'a pas de politique agricole, il a des politiques fourre-tout, qui souvent ne développent pas de synergie entre elles pour mieux coordonner les activités. Nous avons connu une succession de plans et de programmes, mais pas une seule véritable politique de développement agricole et rurale intégrée et cohérente. Aujourd'hui, on parle de « stratégie de croissance accélérée ». C'est bien, mais seulement si c'est autre chose que du saupoudrage, si des mesures concrètes sont mises en œuvre, avec une interrelation entre tous les ministères concernés. 80 % de la population vit de l'agriculture. C'est loin d'être négligeable. Selon le discours politique, le Burkina est un pays à « vocation agricole », dans lequel l'agriculture est, en principe, considérée comme un moteur du développement. Mais dans les faits, il y a un écart entre une véritable politique de développement agricole et la politique politicienne. Comment voulez-vous que nous nous développiions sans ampoules au dessus de nos têtes ? Sans service social de base ? Sans routes ? Sans infrastructures de stockage et de transformation ? Chaque année je dois laisser pourrir des kilos de tomates parce que les acheteurs ne sont pas venus à temps. Les actions concrètes ne sont pas en cohérence avec le discours. Il y a des points de divergence importants entre les discours politiques et notre vécu. C'est pourquoi nous avons du mal à digérer ces discours même si nous les écoutons, par respect et politesse. Mais aujourd'hui, nous ne voulons plus subir en silence. Nous n'allons pas non plus manifester avec violence, nous allons venir avec des propositions concrètes pour que nous puissions formuler, ensemble, toutes les stratégies à mettre en place au Burkina pour accompagner le monde rural dans son activité de production agricole. ■

« On ne peut pas tous continuer à être agriculteur ! »

Construire un observatoire régional des exploitations agricoles familiales

DANS SON PLAN quinquennal adopté en décembre 2011, le Roppa prévoit la mise en place d'un observatoire régional des exploitations agricoles familiales. Plusieurs facteurs militent pour la nécessité de construire et de faire vivre cet observatoire : (i) la prédominance de l'EF dans le système agricole de la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest (ii) ; la connaissance insuffisante ou partielle de ces EF ; (iii) la nécessité de corriger certains préjugés et discours

peu favorables, qui mettent en doute leur capacité à nourrir les populations de l'Afrique de l'Ouest.

L'opérationnalisation de l'observatoire s'appuie sur les expériences de suivi des EF, existant dans différents pays. Le Roppa a réalisé une étude de caractérisation de ces expériences de suivi, qui s'est finalisée en novembre 2011, et organisé un atelier technique de validation des outils de collecte des données en juillet 2013.